Décision portant nomination du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle F (Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs), emploi-type Technicien-ne des métiers de l'image et du son, session 2024, dans les académies de PARIS et VERSAILLES.

Le président de l'Université Paris-Panthéon-Assas,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans les académies de PARIS et VERSAILLES, au titre de l'année 2024 ;

## DÉCIDE :

Article 1 er : Sont nommés membres du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle F (Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs), emploi-type Technicien-ne des métiers de l'image et du son, au titre de l'année 2024, dans les académies de PARIS et VERSAILLES :

Monsieur MILER DE AZEVEDO Manuel, administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, président, Université Paris Panthéon Assas, Paris.

Madame KOZIK-BAZAUGOUR Janina, ingénieure d'études de classe normale, vice-présidente, Université Paris Panthéon Assas, Paris.

Monsieur POURSAC Olivier, ingénieur d'études hors classe, expert, Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, Paris.

Monsieur LOUMAGNE Vincent, attaché principal d'administration de l'etat, Université Paris Panthéon Assas, Paris.

Madame OLIER Laurence, ingénieure d'études de classe normale, Université Paris Panthéon Assas, Paris.

Madame BEDNAREK Emmanuelle, ingénieure de recherche de 1ère classe, suppléante, Université Paris Panthéon Assas, Paris.

<u>Article 2</u>: En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paril , le 14 mai 2024

Le Président

Stéphane BRACONNIER